

OBÉISSANCE



Section Waqifat e Nau France 



OBÉISSANCE



«Ô vous qui croyez ! obéissez à Allāh et obéissez au Messager, et à ceux qui ont de l'autorité sur vous »

| Saint Coran, 4:60 |

Cela signifie obéissance. Suivez et obéissez, acceptez la souveraineté. Cela signifie accomplir un travail avec joie et sincérité.

L'islam est une religion très disciplinée. L'islam déclare clairement que « لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de coercition en matière de religion. Mais lorsqu'une personne accepte l'islam avec joie et la charia, l'islam attend d'elle qu'elle fasse preuve de discipline, ce qui fait la gloire d'une nation organisée. Il veut faire de chacun de ses membres un modèle d'obéissance parfaite et n'autorise aucune objection aux ordres des officiers. Qu'il obéisse aux ordres qu'il aime et rejette ceux qu'il n'aime pas.



C'est contraire aux commandements de Dieu et de Son Messager ou de tout officier supérieur. En dehors de cela, il existe une loi irrévocable qui consiste à « écouter et obéir » à chaque ordre, quel qu'il soit et quelle que soit la manière dont il est donné dans les circonstances.

Le haut niveau de l'obéissance en Islam 'Abdallah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée) rapporte que : « J'ai entendu l'Envoyé d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient) dire que tout musulman est tenu d'écouter et d'obéir en tout ce que ses supérieurs lui ordonnent, que cela lui plaise ou lui déplaise, sauf s'ils ordonnent une chose qui implique la désobéissance à un commandement de Dieu, de Son Messager, ou d'un supérieur hiérarchique légitime. S'ils ordonnent une telle désobéissance, alors il n'est plus obligatoire de leur obéir. » (Sahih Bukhari)

